

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-AS65

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Fournier, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain,
 Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet,
 M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, Mme Garin,
 M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais,
 M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol,
 Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, M. Tavernier,
 M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux »**

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Accès et retour à l'emploi	0	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	273 872 800	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Soutien des ministères sociaux	0	273 872 800
TOTAUX	273 872 800	273 872 800
SOLDE	0	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Accès et retour à l'emploi	0	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	12 615 290	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Soutien des ministères sociaux	0	12 615 290
TOTAUX	12 615 290	12 615 290
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet de rétablir le financement des emplois francs, en l'absence de dispositif alternatif.

Le dispositif des emplois francs a été mis en place pour réduire les inégalités systémiques que subissent les habitants et habitantes des quartiers politique de la ville en raison des discriminations à l'embauche qu'ils et elles subissent. Pourtant cette action n'a jamais atteint ses objectifs malgré les tentatives de publicité.

Dans un contexte post-révoltes dans les quartiers populaires après l'assassinat de Nahel en juin 2023, il est alarmant d'observer que le gouvernement, en plus de sabrer dans le budget des crédits alloués à la politique de la ville (baisse de 14%), propose l'arrêt complet des contrats dès la fin 2024.

Les emplois francs sont supprimés sous prétexte de représenter un effet d'aubaine élevé sans que le gouvernement ne propose un transfert de crédits sur d'autres dispositifs d'insertion à l'emploi pour les personnes vivant dans des quartiers populaires.

Il est nécessaire aujourd'hui que le gouvernement investisse davantage dans des dispositifs efficaces qui puissent servir aux personnes éloignées de l'emploi, en phase avec les besoins réels des personnes concernées sur le terrain.

La sous-action 04 Emplois francs de l'action 05 Actions pour favoriser la mise en activité des demandeurs d'emploi du programme 103 Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi est abondée de 273 872 800 euros en autorisations d'engagement et de 12 615 290 euros en crédits de paiement. Pour respecter les règles de recevabilité financière, ces crédits sont prélevés sur l'action 21 Personnels mettant en œuvre les politiques sociales et de la

santé programme 155 Soutien des ministères sociaux. Nous appelons le gouvernement à lever le gage.